



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE LES-PORTES-EN-RE LE 6 OCTOBRE 2017

Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 21 avril et du 19 mai 2017.

Informations :

- Délégation de Service Publique (DSP) pour le camping :
 - o trois candidats ont été auditionnés,
 - o le candidat retenu sera choisi en novembre prochain par le Maire,
 - o le Conseil Municipal sera amené à voter sur cette décision du Maire.
- Travaux de la rue de Trousse-Chemise : l'enfouissement des réseaux, de la route de la Pointe à Chabot jusqu'à la rue des Cytes, est confié à l'entreprise COLAS.
- Réunion à la Communauté De Commune (CDC) le lundi 9 octobre 2017 sur l'orientation budgétaire.
- Phare de Trousse-Chemise :
 - o un rendez-vous avec les responsables techniques du Département et de la CDC a eu lieu sur place,
 - o l'état général des bâtiments est meilleur que ce que l'on pouvait imaginer (il n'y notamment pas de trace d'humidité),
 - o une évaluation des frais de remise en état doit être produite,
 - o la Mairie souhaite ouvrir le rez-de-chaussée au public (pour un objectif non précisé).

Affaires générales :

- Réalisation d'une zone de mouillages organisée :
 - o étude préalable confiée à CREOCEAN,
 - o actuellement on compte jusqu'à 450 mouillages non organisés sur le territoire maritime de la commune,
 - o le Conseil Municipal décide (une abstention) de choisir le site de La Loge (jusqu'à l'anse du Fourneau) et demande à CREOCEAN de poursuivre son travail en réalisant l'étude technique, l'étude de faisabilité et différents chiffrages en fonction des options possibles,
 - o le coût de cette opération d'équipement n'a pas été précisément évoqué mais il semble que les projets les plus complets et les plus coûteux se chiffreront autour du million d'euros,
 - o cette opération d'équipement ne sera, *a priori*, pas subventionnée,
 - o le Conseil Municipal en attend des recettes de location futures.
- Approbation à l'unanimité de l'achat, pour 990 €, d'une partie de propriété REGRENY (au niveau du carrefour de Hurlevent) suite à un empiètement par la piste cyclable et des réseaux.
- Mise à disposition d'un minibus :
 - o par convention avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) la Mairie disposait d'un minibus : cette convention arrive à son terme,
 - o la CDC peut mettre à disposition de chaque commune un minibus : suite à la fin de la convention avec le CCAS, la Mairie va donc le demander,

- dans la convention avec la CDC : gratuit, nomination d'un référent communal, installation d'un logiciel de géolocalisation...
- approbation à l'unanimité.
- CDC – Modifications des statuts, extension des compétences obligatoires et optionnelles :
 - ce vote semble inutile à certains car ses éléments sont rendus obligatoires par la loi et ont déjà été votés et approuvés en Conseil Communautaire,
 - la notion de Maison des Services au Public, qui globalement correspond à un regroupement de Mairies dans les territoires peu peuplés, entraîne une disparition d'une partie des services de l'état de certains territoires,
 - 3 abstentions et 2 votes contre.
- Campagne du Pavillon Bleu : à l'unanimité, il n'y sera pas donné suite.

Finances :

- Budget global de la commune des Portes-en-Ré 2017 :
 - décision modificative n°2 qui annule et remplace la décision n°2017-104 du 8 août 2017 :
 - fait suite à une erreur d'affectation entre deux opérations d'équipement,
 - un surcoût a également été évoqué mais non-explicité clairement,
 - approbation à l'unanimité,
 - approbation d'une annulation de recette de 40 € :
 - marchand forain dont l'adresse, donnée au moment de l'installation, s'est révélée inexacte,
 - approbation à l'unanimité,
- Programme de voirie 2017 / 2019 :
 - réfections des rues de Trousse-Chemise et de la Prée :
 - suite à candidatures, le Maire propose l'entreprise COLAS pour un montant HT de 494 633,55 €,
 - approbation à l'unanimité,
 - début des travaux le 6 novembre 2017 et fin début juin 2018,
 - demande de subventions au Département :
 - possible car le projet comporte la réfection d'impasses,
 - la subvention pourra représenter jusqu'à 30 % du montant consacré à ces impasses (72 795 €),
 - approbation à l'unanimité.
- Nouveau tarif de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) :
 - suite au passage de la « semaine de 5 jours » à la « semaine de 4 jours »,
 - réduction des tarifs à due proportion,
 - approbation à l'unanimité.
- Reconduction de la convention d'occupation de la salle des Marais de la Prée par l'Association Ré Tennis Ballon de Saint-Clément-des-Baleines :
 - pas de problème l'année dernière,
 - gratuité confirmée,
 - approbation à l'unanimité.
- Aide aux sinistrés des Antilles Françaises :
 - la Mairie est sollicitée par une association, intervenant sous l'égide de l'Association des Maires de France,
 - l'aide demandée servira à rénover des équipements publics,
 - approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 000 €.